

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 30/12/2024 PV N° 10

ETAIENT PRESENTS /Messieurs,

- Messieurs, BAHLOUL ET ZARZI

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°133: RENC CREC/CRBAA (S) DU 28/12/2024

- FELTANE Mossab Med Cherif lic N°1385 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- NAHOUI Zakaria lic N° 1364 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- HAMADOUCHE Oussama lic N° 1368 (CRBAA) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 134 : RENC MBSC/CRAC (S) DU 27/12/2024

- KECHEROUD Okba lic N° 1222 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENSEBAI Med Tahar lic N° 1055 (CRAC) avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAZIZ Yasser lic N° 1058 (CRAC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENALIOUAT Abdelresak lic N° 0858 (MBSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- TALBI Med Zaki lic N° 0859 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 135 : RENC UCBI/USK (S) DU 27/12/2024

- BOUSSAA Chouaib lic N° 1348 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALHI Abdelkader Mortada Lic N° 0993 (USK) 10 Dix matchs fermes pour tentative d'agression envers arbitres exclu.
- Amende de 20.000.00 DA est infligée au club payable avant le 27/01/2025.
- BELMOKH Oualid lic N° 1138 (USK) 4 M/F pour insultes envers arbitre exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 27/12/2025.

- TALHI Med Louai lic N° 0028 (USK) 4 M/F pour insultes envers arbitre exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 27/01/2025.

AFF N° 136 : RENC CBDM/CMB (S) DU 28/12/2024

AFFAIRE A L'ETUDE POUR COMPLEMENT D'INFORMATION

AFF N° 137 : RENC USGA/ADC (S) DU 27/12/2024

Rencontre interrompue à la 86 Minute de jeu

- Suite à des agressions sur arbitre effectué par deux (2) joueurs du club USGA.
- Agression avec Lésion corporelle constatée par Medecin légale (Incapacité total de travail de 10 dix jours).
- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui signalent l'arrêt prématuré de la partie suite à l'agression sur arbitre par deux (02) joueurs.
- Attendu que suite à ces agressions l'arbitre n'a pas les facultés physiques et morales pour continuer la partie.
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe USGA pour agression sur arbitre.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- L'attribution du gain du match au club ADC qui marque (03)Trois points et (03)trois buts et donne match perdu par le même score au club USGA .
- Deux (02) Ans de suspension fermes au joueur BENMAAMAR El Hocine lic N° 0783 (USGA) pour agression sur arbitre (exclu)
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 27/01/2025.
- Deux (02) Ans de suspension fermes au joueur HAFDI Haidel lic N° 0285 (USGA) pour agression sur arbitre (exclu)
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club payable avant le 27/01/2025.

AFF N° 138 : RENC ESHB/JSNV (S) DU 27/12/2024

- MAZAOUI Med Mounder lic N°1149 (ESHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOURTEL Assem lic N° 1099 (JSNV) Avertissement pour jeu dangereux.
- LATRECHE Achraf s.elislam lic N° 1008 (JSNV) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 139 : RENC ESB/WRDC (S) DU 27/12/2024

- CHEKIRED Mohamed lic N° 0916 (ESB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENLEGHIB Abdessalam lic N° 0910 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUDELLIOU Med El Amine Lic N° 1936 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- EL MADJADI Ilyes lic N° 1934 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 140 : RENC ESM/EMC(S) DU 28/12/2024.

- HEOUINE Zine eddine lic N° 0842 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEKRI Yasser lic N° 0845 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ADDACI Badreddine lic N° 0965 (EMC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DEMIGHA Med Aymen lic N° 1104 (EMC) Avertissement pour comportement anti-sportif

AFF N°141 : RENC RBC/MBC (S) DU 27/12/2024

- ZAIMECHE AMIR LIC N° 0176 (RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHERINE Med Achraf lic 1158 (RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DERRADJI Zakaria lic N° 1200 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif .
- GRES Nour El Islam lic N° 1182 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- IKHLEF Med Takie eddine lic N° 1106 (MBC) 2 M/F pour jeu brutal.

AFF N° 142 : RENC CSB/CMB (J.C.M) DU 27/12/2024**NON DEROULEMENT DES RENCONTRES**

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui signalent le non déroulement des rencontres
- Vu la présence des équipes catégories jeunes des deux clubs
- Attendu que les rencontres en question ont été programmée le 27/12/2024 à 08h30 -10h00-11h30 au stade Messaoud boudjriou.
- Attendu qu'après un temps réglementaire les arbitres ont constatés l'absence du Medecin les rencontres ne sont pas déroulées.
- Attendu que le non déroulement des rencontres est imputable à l'équipe CSB (Equipe recevante).
- Vu l'article 14 du championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe CSB (J.C.M) pour octroyer les gains des matchs au club CMB qui marque 3 trois points et 3 trois buts pour chaque catégories.
- En outre une amende de 5000.00 DA est infligée au club CSB pour chaque categories J.C.M payable avant le 27/12/2024.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.**AFF N° 143 : RENC MBC/ASPTTC (C ET M) DU 27/12/2024**

- Vu les feuilles des matchs
- Vu les rapports des arbitres et délégué qui signalent les absences des categories jeunes ASPTTC (C ET M)
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ASPTTC (C et M) pour octroyer le gain du match au club MBC qui marque (03) trois points et (03)trois buts pour chaque catégories .
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club ASPTTC pour chaque categories C ET M payable avant le 27/01/2025.

2eme Forfait.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 144 : RENC CBDM/ESM (C) DU 27/12/2024

- MOUATSI MED Lic N° 0667 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENDAOUD Oudaidah lic 1621 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 145 : RENC WRDC/ADC (J.C.M) DU 27/12/2024

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes WRDC (J.C.M)
- Vu l'article 52 RG championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe WRDC (J.C.M) pour octroyer les gains des matchs au club ADC qui marque 03 points et 03 buts pour chaque catégories JCM
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club WRDC pour chaque catégories J.C.M payable avant le 27/01/2025
- Dossier transmis à la cos en ce qui la concerne.

2eme forfait.

AFF N° 146 : RENC ADM/CREC (J.C.M) DU 28/12/2024

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes CREC (J.C.M)
- Vu l'article 52 RG championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC (J.C.M) pour octroyer les gains des matchs au club ADM qui marque 03 points et 03 buts pour chaque catégories JCM
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CREC pour chaque catégories J.C.M payable avant le 28/01/2025

1er forfait.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 147 : RENC CRBAA/USGA (C) DU 27/12/2024

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe USGA (C) sur le terrain
- Vu l'article 52 R/G championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE

- Match perdu par pénalité au club USGA pour octroyer le gain du match à l'équipe CRBAA qui marque 03 buts et 03 points.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club USGA payable avant le 27/01/2025

- 2EME FORFAIT

Dossier transmis à la cos en ce qui la concerne.

AFF N° 148 : RENC ESHB/RBC (J) DU 29/12/2024

- DEHLLIS Tamer Acil lic N° 0198 (RBC) 2 M/F pour insultes envers arbitres et amende de 7000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 149 : RENC CRBB/CREG (J) DU 28/12/2024

- HEDJAZ Moussat lic N° 1298 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.

La commission de discipline